

Le comité-école EHDAA

Isabelle Tremblay-Ross
FSE-CSQ

Enseignante et conseillère à la vie professionnelle et pédagogique

À quoi sert ce
comité?

Importance de ce comité

- De plus en plus de sommes sont directement décentralisées dans les écoles
 - Règles budgétaires
 - Sommes conventionnées
- Par conséquent, il y a plus de décisions à prendre, car il y a plus d'argent disponible; il devient encore plus important de se prononcer afin d'effectuer une utilisation optimale de ces sommes selon
 - les besoins des élèves en difficulté dans l'école
 - les besoins du personnel pour agir auprès des élèves HDAA de leur école

Importance de la participation des enseignantes et enseignants

- L'organisation des services aux élèves HDAA étant basée sur l'implication du personnel enseignant
 - la direction de l'école sollicite la participation des enseignants du comité EHDA au niveau de l'école, afin de permettre une collaboration soutenue pour la réussite des élèves
 - les enseignantes et enseignants éliront les collègues qui feront partie du comité et qui seront leurs porte parole, leurs représentants

Qui compose le comité-école EHDAA?

Composition

- Le comité est composé
 - de la direction de l'école
 - d'un maximum de 3 enseignantes et enseignants nommés par l'organisme de participation des enseignants au niveau de l'école
- À la demande de l'une ou l'autre des parties, le comité peut s'adjoindre un membre du personnel professionnel ou de soutien œuvrant de façon habituelle auprès des élèves HDAA
 - Ces personnes ne font pas partie d'office du comité et ne participent pas aux décisions
 - Elles peuvent venir éclairer le comité dans ses décisions

Comment et sur
quoi s'effectuent
les travaux?

- Faire des recommandations à la direction de l'école, notamment sur
 - tout aspect de l'organisation des services pour ces élèves
 - les besoins de l'école en rapport avec ces élèves
 - l'organisation des services sur la base des ressources disponibles allouées par le centre de services
 - modèles de services
 - critères d'utilisation et de distribution des services
- Transmettre les besoins de l'école au CSS afin que ce dernier puisse être davantage en phase avec les besoins de ses écoles

- Les travaux du comité s'effectuent en privilégiant la recherche de **consensus** après discussion
 - Il s'agit d'un lieu d'échange privilégié et de concertation, près de l'action, afin de mieux répondre aux besoins organisationnels de l'école
 - Le nombre de rencontres est d'au moins 3 par année, selon les besoins de l'établissement scolaire

Décisions par consensus

- L'accord de tous les membres est nécessaire pour mettre de l'avant une mesure, un service ou une ressource
- La direction arrive avec une idée à parfaire
 - Elle n'arrive pas avec une organisation ou un projet tout ficelé en demandant uniquement l'accord du personnel enseignant
 - Elle fournit les objectifs à atteindre et les sommes consenties à l'école, ce qui permet la prise de décisions consensuelles

Moments et nombre de rencontres

Nombre de rencontres

- Un minimum de rencontres est requis afin de bien effectuer les travaux et de répondre au mandat
- Il est impossible d'avoir moins de 3 rencontres
- Nous suggérons environ 5 rencontres
 - Cela peut varier selon les besoins de chaque établissement scolaire
- Il faut tenir compte des consultations que les membres du comité doivent effectuer auprès de leurs collègues enseignants
 - Un délai raisonnable pour un retour en comité-école EHDAA

Fin de l'hiver/printemps

- Établir le portrait ou le réviser
- Faire des recommandations sur l'organisation des services pour l'année scolaire suivante incluant
 - les modèles de services
 - les ressources allouées par le CSS
 - les besoins des élèves
 - le personnel nécessaire
 - l'utilisation des ressources

Automne

- Réévaluer les portraits du printemps
- Réorganiser les services, si nécessaire
- Faire les ajustements et les suivis

Hiver

- Revoir les recommandations sur les besoins de l'école
- Revoir les critères d'utilisation des services et des ressources
- Effectuer les suivis et le bilan

Suggestions pour la conduite des travaux

Règles pour la bonne conduite du comité

- Afin de réaliser le mandat du comité et de formuler des recommandations éclairées dans un souci d'une bonne gestion du temps et des priorités, il est suggéré aux parties de discuter des éléments suivants
 - Un calendrier des rencontres ou travaux
 - Un ordre du jour des rencontres
 - Un compte rendu sommaire des rencontres et des recommandations
 - Les documents pertinents et les informations nécessaires à l'exercice du mandat, notamment les sommes disponibles pour l'organisation des services aux élèves à risque et aux élèves HDAA
 - Les délais de consultation

Les responsabilités des membres du comités

Responsabilités de la direction

- La direction a l'obligation de faire connaître
 - les modèles de services à l'école aux membres du personnel (ex. : local de retrait, classes à effectifs réduits, orthopédagogie au 1^{er} cycle, etc.)
 - les critères de distribution et d'utilisation des services à l'école (ex. : formulaire pour évaluation en orthophonie)
 - la façon de faire une demande de service ou de soutien pour un élève (formulaire de signalement à la direction pour un élève présentant des difficultés persistantes)
- Elle gère les demandes individuelles de services ponctuels du personnel enseignant pour un ou des élèves
 - le comité ne se prononce pas sur ce type de demandes
- Lorsque la direction ne retient pas les recommandations prises en comité-école EHDAA, dont elle fait partie, elle doit en donner les motifs par écrit

Responsabilités des membres enseignants

- Consulter les collègues enseignants pour connaître
 - la réalité du milieu
 - le nombre d'élèves HDAA dans l'école
 - les besoins de ces derniers
 - les modèles de services nécessaires pour répondre aux besoins des élèves HDAA de leur école
- Planifier les besoins de l'école afin de faciliter la réussite des élèves HDAA

En résumé



01 Consultation et implication des enseignants

02 Planification des besoins

03 Recommandations

04 Décisions conjointes par consensus